



Novembre 2014

Le RIA de Mâcon (RESCAM) doit continuer d'exister !

Depuis plusieurs mois les représentants de Solidaires aux Finances et à la Fonction Publique interviennent régulièrement en réunion action sociale nationale, régionale et locale pour alerter l'administration sur la situation difficile du RESCAM, afin que celle-ci agisse réellement face à la baisse de fréquentation plutôt que de culpabiliser les agents ou de se voiler la face derrière « le changement des habitudes alimentaires des agents » justifiant ainsi un peu facilement la baisse de fréquentation.

C'est possible si :

– on donne les moyens à l'association de gestion pour continuer, car au 31/2/2014 le bureau en place sera démissionnaire après de nombreuses années au service de la collectivité que représente l'ensemble des agents de la cité administrative.

– l'on met en place un bon rapport qualité prix des repas, gage d'une bonne fréquentation.

Des solutions existent et sont déjà en pratique dans des restaurants administratifs du département et de la région : prestataire de proximité, circuit court faisant appel à la production locale, produits frais, choix des menus...

Les agents de la Cité administrative ont besoin d'un restaurant administratif au plus près de leur lieu de travail !

Or aujourd'hui après le Conseil d'Administration du 17 novembre la nécessité d'assurer la pérennité du RESCAM devient plus qu'urgente. Si lors de l'Assemblée Générale du 1^{er} décembre aucun candidat -e ne se présente au bureau, faute de soutien et de perspective, l'avenir du RESCAM pourrait être compromis.

Les difficultés du RESCAM ne sont pas nouvelles : Préfecture , administrations utilisatrices doivent prendre leurs responsabilités et cesser de se renvoyer la balle comme il le font depuis plusieurs mois !

Solidaires Finances a souhaité que ce sujet soit abordé lors du CDAS Finances du 20 octobre dernier, car nous souhaitons un appui sur ce dossier de M ROYER (DDFIP) – Président du CDAS et représentant de l'une des plus importantes administrations de la cité administrative. Voici ses réponses :

– Il refuse d'intervenir car pour lui c'est la Préfecture qui est compétente même si une majorité d'agents DGFIP fréquente ce restaurant. **Pour lui : « c'est aux agents à se battre pour sauver le restaurant »...**

Agents des Finances vous voilà donc prévenus « aidez-vous et le ciel vous aidera ! »

Prévoyant dès la rentrée que l'on risquait de se retrouver rapidement dans une impasse et mis devant le fait accompli, Solidaires a demandé avec l'appui de la Présidente et les membres de la Section Régionale Interministérielle à l'Action Sociale, une réunion sur place avec la Préfecture de région (c'est elle qui supervise les RIA), la Préfecture du département, l'association de gestion, les délégués départementaux à l'Action Sociale.

À ce jour hormis un accord de principe de la Région, aucune réponse précise à notre demande sur une date. La Préfecture de région se retranche derrière la Préfecture du département qui elle ne fait rien ! Doit-on comprendre que l'administration a déjà fait son choix ?

Face à cette situation de non réponse, nos représentants à l'Action Sociale Interministérielle nationaux et régionaux ont de nouveau interpellé directement les responsables de la Préfecture de région et du ministère afin d'obtenir une réponse et la convocation d'une réunion d'urgence à Mâcon.

Chaque jour travaillé = un repas de qualité, à un tarif acceptable pour tous les agents !

Si certain représentant des administrations évoque cette possibilité, ne croyez surtout pas que les tickets restaurants seront la solution idéale si le RESCAM devait fermer !

D'une part Solidaires rappelle que la restauration est un pilier de l'action sociale interministérielle. Celle-ci contribue pleinement à l'amélioration des conditions de travail des agents, à leur équilibre physique et à leur santé. D'autre part dans l'administration la diffusion est encadrée et pour le cas de Mâcon, l'administration préférera toujours un conventionnement avec des restaurants existants plutôt que de fournir des tickets restaurants.

Le 1^{er} décembre, une Assemblée Générale décisive pour l'avenir du RESCAM !

Nous ne saurions que trop vous encourager à venir participer à cette Assemblée Générale afin :

- de montrer votre détermination à conserver un lieu de restauration sur place,
- de faire entendre votre voix car des solutions existent pour redonner à ce RIA toute la place qu'il mérite
- de mettre l'administration face à ses responsabilités afin de donner les moyens pour reconstituer une équipe de gestion avec des agents soutenus et considérés dans cette tâche.

Des représentants de Solidaires des différentes instances dans lesquelles nous siégeons seront également présents le 1^{er} décembre à Mâcon.

Pour tous les RIA, Solidaires exige :

Depuis un certain temps Solidaires s'interroge sur la politique que mène et mènera le ministère de la fonction publique en matière de restauration collective.

Sur le terrain, plusieurs signes avant coureur, nous inquiètent fortement ... notamment, les difficultés de gestion pour les associations qui risquent d'entraîner la fermeture de plusieurs RIA. Fermetures qui viendront s'ajouter à celles déjà existantes ! De fait, les membres des associations, par manque de temps, ne peuvent plus s'investir au sein de ces structures.

Bien sûr de telles situations ne peuvent que se multiplier compte tenu du contexte de suppressions d'emplois dans lequel se trouve la fonction publique dans son ensemble

Faire plus avec moins d'agents ... c'est pour les RIA, un pari intenable !

- qu'un bilan complet de l'ensemble des 92 RIA soit effectué permettant ainsi de prévenir, en amont, les difficultés à venir.
- que l'octroi de décharges pour les membres du conseil d'administration soit acté sur la circulaire de 95 en cours de refonte. Pour Solidaires, ces décharges ne relèvent en aucun cas des négociations sur les moyens syndicaux.

Face à tous ces dysfonctionnements, Solidaires refusera l'externalisation/privatisation de la restauration collective et continuera à se battre pour l'harmonisation du coût du repas pour chaque fonctionnaire notamment celles et ceux exerçant en DDI, quel que soit leur lieu géographique